

A.Sigh
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1000 euros
Siège social : 18 Rue Pierre Guérin - 75016 Paris
987 407 061 RCS PARIS

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 13 mai 2024

Le 13 mai 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Madame Céline WALTER LAURENCEAU, associée unique de la société A.Sigh, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 18 Rue Pierre Guérin, 75016 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 987 407 061, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Elle a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Extension de l'objet social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associée unique décide d'étendre l'objet social à l'activité suivante :

Pratique de la Gestalt Thérapie. Accompagnement des individus dans la conduite du changement
Formation non réglementée dans les domaines précités.

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associée unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant l'objet social comme suit :

« La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion non réglementés (stratégie, marketing et autres); Formation non réglementée dans les domaines précités.Pratique de la Gestalt Thérapie. Accompagnement des individus dans la conduite du changement Formation non réglementée dans les domaines précités. »

Le reste de l'article est sans changement.

Troisième décision

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et
consigné au registre prévu par la loi.

Madame Céline WALTER LAURENCEAU

Céline WALTER LAURENCEAU

